

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021

numéro
CM_210126_01

L'an deux mille vingt et un, le vingt six janvier,

Le Conseil municipal, dûment convoqué le vingt janvier deux mille vingt et un, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Gaëlle LÉVÊQUE.

Conformément à la réglementation en vigueur pour la lutte contre l'épidémie de covid et à la lettre-circulaire de la Préfecture de l'Hérault du 17 novembre 2020, cette séance du Conseil municipal se déroule en l'absence du public, ce déplacement ne constituant pas un motif d'autorisation de sortie dérogatoire.

Afin de respecter le caractère public de l'assemblée, la retransmission en direct a été accessible sur le facebook de la Ville de Lodève.

Le quorum est fixé au tiers de l'effectif présent et chaque conseiller peut être porteur de deux pouvoirs.

nombre de membres	
en exercice	29
présents	24
exprimés	29
vote	
pour	29
contre	0
abstention	0

Présents :

LÉVÊQUE Gaëlle, CROS Ludovic, ROCOPLAN Nathalie, MARRES Gilles,
BENAMEUR Ali, VERDOL Marie-Laure, KOEHLER Didier, PEDROS Isabelle,
FERAL Claude, PANIS Michel, SAUVIER Jean-Marc, SYZ Nathalie, KASSOUH Hamed,
LAUGIER Élisabeth, ALIBERT Damien, BOSCH David, BENAMMAR-KOLY Fadiha,
DRUART David, DETRY Thibault, GOURMELON Iz'ia, LAATEB Claude,
RICARDO Christian, SINÈGRE Joana, STADLER-LATOURE Magali

Absents avec pouvoirs :

GALEOTE Monique à DRUART David, ENNADIFI Fatiha à BENAMMAR-KOLY Fadiha,
ROUQUETTE Damien à LAATEB Claude, MARTIN José à LAATEB Claude,
COUPEAU Sandrine à STADLER-LATOURE Magali

Absents :

OBJET :	SOUTIEN À LA RÉPONSE DE L'APPEL À PROJET DE L'ASSOCIATION TERRE EN PARTAGE SUR LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ
----------------	---

VU la réglementation en vigueur pour la lutte contre l'épidémie de covid,

CONSIDÉRANT dans le cadre de France Relance, l'Appel à projets 2020-2021 « Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté » à destination des associations de lutte contre la pauvreté est mis en œuvre sur deux ans et se décline au niveau national et au niveau régional pour laisser une large part au soutien des projets de proximité : les projets déposés doivent s'insérer dans les priorités régionales en cohérence avec les axes nationaux,

CONSIDÉRANT la situation de plus en plus préoccupante de précarité de nombreux Lodévois suite à la crise sociale qui fait suite à la crise sanitaire,

CONSIDÉRANT la réponse collective à une précarité alimentaire croissante, coordonnée par l'association Terre en partage regroupant avec eux :

- le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS),
- le Secours Populaire Français,
- l'ADAGES,
- l'Union Départementale des Foyers Ruraux de l'Hérault,
- l'association Territoire zéro chômeur longue durée en Lodévois et Larzac,
- l'association Le champs des possibles,
- le Centre social municipal de Lodève,
- le Conseil citoyen de Lodève groupe résilience alimentaire,

- le COMité de DÉveloppement en Pays Coeur d'Hérault (CODEV), se résume par la phrase : « SOLIDARITÉ DE LA TERRE À L'ASSIETTE EN LODÉVOIS ET LARZAC », avec pour but de lutter contre la précarité alimentaire sur notre territoire, avec trois objectifs :
 - développer la synergie des acteurs œuvrant sur ce thème pour des solutions plus efficaces et innovantes,
 - renforcer et développer l'accès aux jardins potagers collectifs ou familiaux,
 - aller à la rencontre des publics fragiles par des actions chaleureuses et nourrissantes,
- CONSIDÉRANT** que le budget global du projet est estimé par le groupement à trois cent quarante huit mille deux cent euros (348 200€) sur les deux ans,

Après la présentation par THOMANN Marie, coordinatrice de l'association Terre en partage et du collectif porteur de la candidature à l'appel à projet sur la lutte contre la pauvreté,

Madame le Maire propose au Conseil municipal de soutenir la candidature déposée par l'association Terre en Partage et le collectif associé « SOLIDARITÉ DE LA TERRE À L'ASSIETTE EN LODÉVOIS ET LARZAC » pour lutter contre la précarité alimentaire sur notre territoire, en participant au collectif notamment via le centre social municipal et en attribuant, si le projet est retenu, une subvention exceptionnelle de treize mille euros (13 000 €) sur les deux années du projet.

Où l'exposé de Ludovic CROS et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : SOUTIENT** la candidature déposée par l'association Terre en Partage et le collectif associé « SOLIDARITÉ DE LA TERRE À L'ASSIETTE EN LODÉVOIS ET LARZAC » pour lutter contre la précarité alimentaire sur notre territoire, en participant au collectif notamment via le centre social municipal,
- **ARTICLE 2 : APPROUVE**, si le projet est retenu, l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Terre en Partage pour soutenir le projet en complément des financements accordés par l'État, d'un montant de treize mille euros (13 000 €) sur deux ans,
- **ARTICLE 3 : AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,
- **ARTICLE 4 : PRÉCISE** que la dépense correspondante sera imputée au budget principal, chapitre 67,
- **ARTICLE 5 : DIT** que la présente délibération sera transmise au service du contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont les délibérants signé au registre,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Gaëlle LÉVÊQUE



Projet « SOLIDARITÉ DE LA TERRE A L ASSIETTE EN LODEVOIS LARZAC »

Une réponse collective à une précarité alimentaire croissante

Portage : Terre en partage

10 Partenaires opérationnels :

1. le CIAS (Centre Intercommunal d'Action sociale)
2. le Secours Populaire Français
3. ADAGES
4. Union Départementale des Foyers Ruraux de l'Hérault
5. Territoire zéro chômeur longue durée en LL
6. Association Le Champs des possibles
7. Centre social municipal de Lodève
8. Conseil citoyen de Lodève groupe résilience alimentaire
9. CODEV : Comité de développement en Pays Coeur d'Hérault
10. Terre contact

6 Partenaires financiers :

1. ville de Lodève
2. Conseil citoyen de Lodève
3. Région Occitanie
4. Département 34
5. CAF 34
6. Pays Coeur d'Hérault
7. CCLL

Durée du projet : 21 mois : démarrage le 01/01/21 fin le 31/12/2022

Résumé du projet en 3/4 lignes

Pour lutter contre la précarité alimentaire sur notre territoire, nous avons décidé d'œuvrer à trois niveaux :

- développer la synergie des acteurs œuvrant sur ce thème pour des solutions plus efficaces et innovantes ;
- renforcer et développer l'accès aux jardins potagers collectifs ou familiaux ;
- aller à la rencontre des publics fragiles par des actions chaleureuses et nourrissantes.

AXE 1 : SYNERGIE D'ACTEURS FACE A LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE CROISSANTE SUR NOTRE TERRITOIRE

Les personnes en situation de précarité sont de plus en plus nombreuses à Lodève et dans les communes alentours, et les appuis, les ressources possibles pour elles sont disséminées. Malgré l'action des services de l'État et des collectivités et les services de nombreuses associations, certaines personnes échappent aux dispositifs ou passent de l'un à l'autre sans trop s'y retrouver.

L'objectif de ce premier niveau d'action est de créer une synergie entre les différents acteurs du territoire, afin de proposer des réponses concertées plus riches, plus efficaces, en intégrant les bénéficiaires eux mêmes à la réflexion.

Pour cela nous nous appuyons sur 3 acteurs qui proposent de développer 3 actions :

1) **Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Lodévois et Larzac** (CIAS) propose d'organiser des rencontres régulières (toutes les 6 semaines) entre un large panel d'acteurs tous investis de près ou de loin dans la thématique. Ces rencontres auront pour objectif de se constituer une culture commune de l'action sociale adaptée à nos spécificités territoriales et d'augmenter l'efficacité des réponses apportées par davantage de synergie entre acteurs.

2) **L'association Terre en partage**, qui est à l'initiative de ce premier projet collectif intégrant 9 partenaires opérationnels, s'emploiera, si le projet est retenu, à suivre la mise en œuvre de l'action prévue, et à accompagner la dynamique collective pour l'atteinte des objectifs fixés.

3) **L'association « Pour un Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée en Lodévois et Larzac »**, qui par un travail conséquent de ses membres (dont des personnes au chômage) et avec l'appui des élus locaux, est en cours d'habilitation pour expérimenter le projet « Territoire zéro chômeur », propose de travailler avec des personnes en recherche d'emploi à la création de nouvelles activités utiles pour la collectivité, dans le champ de la récupération des produits alimentaires, de la transformation et de la distribution, en synergie avec tous les acteurs. A moyen terme, l'objectif est l'embauche en CDI d'une cinquantaine de personnes actuellement privées d'emploi.

Les actions de l'axe 1 seront menées en coordination avec les membres du **Codev** (Conseil de développement du Pays Coeur d'Hérault) qui ont travaillé de 2018 à 2020 à l'élaboration d'un PAT (plan alimentaire territorial), dont les actions entrent en cohérence avec celles menées par ce collectif.

AXE 2 : RENFORCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS A LA PRODUCTION POTAGÈRE FAMILIALE

La population du territoire comprend un fort taux de chômeurs, et aussi un nombre croissant de personnes qui viennent s'installer là car les loyers y sont moins chers qu'ailleurs, et que la qualité de vie est appréciable pour qui aime la nature et les dynamiques associatives.

Parmi les personnes à faibles revenus, qui exercent des petits boulots précaires, en situation de chômage longue durée, ou vivant seules avec des enfants, l'accès à un jardin potager est un vrai plus qui va contribuer, de manière significative, à améliorer la qualité de l'alimentation (produits frais et sains), mais aussi à renforcer l'estime de soi des bénéficiaires (lien au vivant). Et puisque le projet est collectif, il permettra inévitablement un développement de liens humains et de solidarité relativement durables.

L'intérêt pour l'accès à la terre est bien réel puisque lorsque l'association Terre en partage s'est créée fin 2008, le nombre d'adhérents est passé de 5 à 50 en quelques mois, dès que nous avons communiqué sur notre intention de créer des jardins partagés sur Lodève. Le Jardin des berges, mis en place avec les membres de l'association en 2009, permet depuis à une soixantaine de familles et d'individus de jardiner sur des parcelles individuelles, de partager et d'entretenir ensemble un espace géré collectivement avec des tables de pique-nique, un verger collectif, des jeux pour enfants, un four à pain...

Des actions pour différents publics ont été mises en place, et sont soutenues depuis 10 ans dans le cadre du Contrat de ville de Lodève, comme des ateliers de jardinage pour adultes, du jardinage en famille, des accueils d'enfants des écoles, des moments de formation pour le grand public... Ces ateliers prospèrent et sont de mieux en mieux repérés par la population. Le Jardin des berges est devenu un lieu ressource pour beaucoup, quel que soit l'âge, l'origine, le sexe et ce dans des domaines très variés (jardinage, parentalité, cuisine, socialité).

Aujourd'hui, après 10 ans de fonctionnement, les constats sont multiples :

- jamais nous n'avons pu répondre à la demande d'accès à la terre sur Lodève (liste d'attente ininterrompue depuis 10 ans, avec seulement une quarantaine de parcelles disponibles sur le Jardin des berges) ;
- avec le temps nos équipements se sont dégradés , ou de nouveaux besoins d'aménagement sont apparus ;
- les financements Contrat de ville ne suffisent plus pour équilibrer nos budgets sur les actions d'accueil et d'accompagnement au jardin, essentiellement car ces actions se sont enrichies et nécessitent davantage de travail salarié;
- d'autres solutions sont possibles pour développer l'accès à la terre pour les familles : créer de nouveaux jardins, mais aussi mettre en relation des propriétaires de jardin qui ne valorisent pas ou plus leur jardin avec des personnes qui aimeraient disposer d'un potager proche de chez eux.

Par ailleurs le Conseil Citoyen, très actif sur Lodève, travaille depuis le printemps 2020 (suite au premier confinement) avec une vingtaine de personnes, à la mise en place d'actions pour aller vers une plus grande résilience alimentaire de notre territoire. Neuf terrains ont été visités (publics et privés) et pour deux d'entre eux, un accord est en train de se signer pour une mise à disposition par les propriétaires pour les projets alimentaires collectifs.

A travers cette action 2, nous souhaitons donc renforcer l'existant du premier jardin partagé de Lodève (le Jardin des berges) en améliorant/restaurant ses équipements et en venant en appui des ateliers déjà en place, mais aussi développer de nouvelles possibilités d'accès à la terre pour les habitants de Lodève et du Lodévois. Il s'agit également de sensibiliser de manière générale le public à l'autoproduction alimentaire. Pour cela nous nous appuyons sur 3 acteurs :

1) **L'association Terre en partage** : pour renforcer et améliorer l'existant du Jardin des berges (aménagements et actions spécifiques à destination du public en précarité), pour créer un deuxième jardin partagé sur Lodève et pour développer les mises en relations propriétaires/jardiniers.

2) **Le Centre social et culturel municipal**, qui à travers un programme d'animation dans les quartiers, en pied d'immeubles sociaux, dans les écoles, va travailler à inscrire dans le quotidien de la population la question de l'autonomie alimentaire et la connaissance des végétaux nourriciers.

3) **Le groupe Résilience alimentaire du Conseil citoyen** qui souhaite mettre en culture deux terrains privés en proposant aux familles lodévoises de s'associer au projet pour cultiver ensemble ces terres et y expérimenter un poulailler collectif.

AXE 3 : ALLER A LA RENCONTRE DES PUBLICS FRAGILES PAR DES ACTIONS CHALEUREUSES ET NOURRISSANTES

Nous souhaitons soigner l'accueil des publics et proposer des actions qui font sens pour les personnes, pour que ils et elles soient intégrées avec leurs histoires, leurs compétences, leurs envies.

Nous voulons à la fois répondre à l'urgence et contribuer au développement de savoirs faire autour de la nutrition santé et locale, tout en travaillant l'ancrage territorial avec les personnes.

Pour cette troisième action, nous nous appuyons essentiellement sur trois acteurs de notre territoire : Adages , le Secours Populaire et les Foyers Ruraux. Nous souhaitons aussi faire référence à une action portée par l'association Terre contact qui s'accorde bien à troisième axe.

Adages gère 3 dispositifs sur Lodève : un Centre provisoire d'hébergement des personnes réfugiées (CPH), un Centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA), et une Pension de Famille qui accueille des personnes ayant perdu l'accès au logement.

Le CPH et le CADA sont implantés dans le bâtiment de la Mégisserie à Lodève. Adages est locataire de la communauté de communes Lodévois et Larzac, qui est propriétaire.

Constat : les personnes accompagnées sont très isolées, elles relèvent des minima sociaux (RSA, ADA) ou sont sans ressources (moins de 25 ans). Une part importante ne maîtrise pas la langue française, ni les codes socio-culturels, n'ont pas de réseau familial ou amical d'entraide, ce qui les bloque dans l'accès à l'emploi.

L'Adages organise une distribution alimentaire par semaine dans ses locaux (source : Banque alimentaire). Les personnes ne connaissent pas les produits, ne savent pas les cuisiner.

Adages expérimente depuis décembre 2020 des ateliers cuisine en partenariat avec Terre en partage et une nouvelle association lodévoise « le Champ des possibles », et met à disposition pour cela la salle commune, la cuisine collective (Mégisserie et Pension de Famille) et le jardin (Mégisserie, 400 m²).

Ces ateliers ont pour but de faire du lien entre réfugié-es, Lodévois-es et les autres cultures associatives du Lodévois en partageant leurs connaissances dans le domaine de la cuisine, transmettant ainsi leur savoir faire et partageant un repas. C'est aussi un moyen permettant de faire le lien entre les producteurs locaux et les habitant-es qui n'ont pas forcément accès au quotidien à ces produits et aussi de faire connaître des plantes sauvages qui poussent autour de Lodève.

Avec cette action, Adages souhaite financer la poursuite des ateliers de cuisine interculturels en partenariat avec Terre en partage et le Champ des possibles, et renforcer l'accompagnement des publics par l'embauche d'un travailleur social et d'un professeur de FLE (français langue étrangère) à temps partiel.

Le Secours populaire existe à Lodève depuis près de 50 ans et gère depuis lors un service d'aide alimentaire régulier (2 fois par semaine) et d'urgence tous les jours de la semaine. Fin 2020, ce sont plus de 530 personnes qui bénéficient de ce service, et ce nombre est en augmentation constante.

Le travail est énorme et pratiquement réalisé que par des bénévoles (8 bénévoles impliqués chaque semaine). L'unique salariée de la structure a en charge la boutique et le côté administratif.

Avec cette action, le Secours populaire espère pouvoir bénéficier d'un peu plus de moyens sur ce service d'aide alimentaire : un camion frigorifique serait acheté (pour le moment ils empruntent celui d'un Secours Populaire d'une autre commune mais se limitent du coup dans leur utilisation), et une personne embauchée pour coordonner l'action de l'aide alimentaire.

Les Foyers ruraux existent aussi sur le territoire depuis une quarantaine d'année. Leur mission est centrée sur l'éducation populaire et l'animation en milieu rural, et leurs actions consistent à proposer de petits événements culturels (autour de la poésie par exemple) ou à mener des actions de sensibilisation des publics en partenariat avec d'autres acteurs (semaine du goût par exemple).

Pour contribuer à ce projet collectif, ils proposent d'organiser une journée de forum / débat pour informer et aider les consommateurs à mieux se nourrir et à moindre coût. A l'issue de cette journée un repas serait offert aux 100 participants, dont la moitié serait des personnes bénéficiaires de l'aide alimentaire afin de s'assurer une mixité de public.

Enfin nous souhaitons faire apparaître ici une action menée par l'association Terre Contact.

Terre contact est une association existant sur le cœur d'Hérault depuis une 15aine d'année, forte d'une 10 aine de salariés, et qui propose de nombreux ateliers pour les familles : jeux pour les tous petits, argile, cuisine, jardinage...

Terre-Contact développe depuis 5 ans des projets d'accès à l'alimentation, en itinérance, à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault qui comprend trois communautés de communes. Deux actions Roul'Contact* et Cuisine Récup*, visent une alimentation de qualité pour tous, le

lien social et la solidarité, en lien avec les ressources locales. Ces actions se déroulent actuellement sur la Vallée de l'Hérault et le Clermontais, proposant à la fois une épicerie solidaire itinérante, des plats cuisinés de qualité réalisés à partir d'invendus et de produits locaux, et une animation de la vie sociale à visée émancipatrice.

* Roul'Contact : animation et alimentation pour tous, en itinérance, sur les villages ou quartiers isolés du Cœur d'Hérault.

** Cuisine récup' : ramasse et transformation des produits frais invendus en plats destinés à l'alimentation solidaire.

Terre contact porte une demande en son nom à ce même appel à projet, afin entre autres de développer ses actions « Roul'Contact » et « Cuisine récup » sur le Lodévois et Larzac. Le budget de cette action ne sera donc pas porté par notre démarche collective, pour autant ces actions s'intègrent parfaitement pour nous dans ce troisième axe « aller à la rencontre des publics fragiles par des actions chaleureuses et nourrissantes », et nous considérons Terre contact comme un partenaire opérationnel de notre projet.

DÉTAILS DES ACTIONS PAR CHACUNE DES STRUCTURES CONCERNÉES

AXE 1 : SYNERGIE D'ACTEURS FACE A LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE CROISSANTE SUR NOTRE TERRITOIRE

- action 1.1 : appui à l'organisation de l'aide alimentaire globale sur Lodève et l'intercommunalité
- action 1.2 : coordination du projet « solidarité de la terre à l'assiette en Lodévois et Larzac »
- action 1.3 appuyer l'émergence et le développement d'actions de lutte contre la précarité alimentaire, dans un projet de création d'emplois

AXE 2 : RENFORCEMENT ET DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS A LA PRODUCTION POTAGÈRE FAMILIALE

- action 2.1 : renforcer les animations et les aménagements sur le jardin des berges
- action 2.2 : amener la thématique de l'autonomie alimentaire au plus proche des habitants
- action 2.3 : création de nouveaux jardins familiaux nourriciers
- action 2.4 : mise en relation propriétaires de jardins et jardiniers

AXE 3 : ALLER AU CONTACT DES PUBLICS FRAGILES PAR DES ACTIONS CHALEUREUSES ET NOURRISSANTES

- action 3.1 : développement d'ateliers de cuisine interculturels
- action 3.2 : renforcement du dispositif d'aide alimentaire du secours populaire
- action 3.3 : organisation d'une journée formation débat « bien se nourrir, du semis à l'assiette »